



## PAROISSE DE L'AUBONNE

### Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale du 26 novembre 2023

Ouverture : 11 heures

Lieu : église d'Allaman

Présidence : Esther Gaillard

Nombre de personnes ayant le droit de vote : 17

Personnes excusées : Sonia Thuégaz, Henri et Suzanne Vidoudez, Claire Séverin, la Municipalité de Buchillon

#### 1. Ouverture

Esther Gaillard, présidente, ouvre l'Assemblée paroissiale et souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Elle salue la présence de Ruth Lamercy, membre du Conseil régional. Elle ouvre l'assemblée en lisant un extrait des Principes constitutifs. L'Assemblée paroissiale a été convoquée selon les règles en vigueur, elle peut donc statuer valablement. Un scrutateur est nommé en la personne de Luc Magnollay, vice-président du bureau.

#### 2. Ordre du jour

L'avis de convocation indique l'ordre du jour, qui a été fixé par le bureau de l'Assemblée paroissiale, sur proposition du Conseil paroissial. L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale de printemps du 12 mars 2023 – Approbation
4. Projet de rénovation de la chapelle de Trévelin
5. Budget 2024 – Approbation
6. Élection législature 2024-2029 – fixation du nombre de membres du CP
7. Informations du Conseil paroissial
8. Informations du Conseil régional et du Synode
9. Divers
10. Clôture

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### **3. Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale du 17 mars 2023**

Le procès-verbal a été publié sur le site de la paroisse. Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité, avec la correction d'une coquille (p. 3, pt 8 : maison de diaconie à Sévelin et non Séverin) et les remerciements à la secrétaire pour la rédaction.

### **4. Projet de rénovation de la chapelle de Trévelin**

Esther Gaillard passe la parole à Luc-Etienne Rossier du Conseil paroissial pour présenter le projet. Des travaux s'imposent dans la chapelle de Trévelin dont l'équipement est modeste. Il s'agit en particulier de mettre en place une petite cuisine mais l'état même de la chapelle nécessite aussi une rénovation. Des offres ont été demandées à diverses entreprises. Concrètement, la proposition est de rénover le plafond (dont des plaques menacent de tomber), de poser une isolation, de rafraîchir les murs, de combler des fissures, de faire une petite intervention sur la molasse extérieure et d'installer une mini-cuisinette (évier, égouttoir, lave-vaisselle, frigo, etc.). Ces travaux nécessitent des raccordements sanitaires, une évacuation des eaux, etc. Le montant estimé s'élève à CHF 70'600.-. Il serait bon d'entreprendre cela rapidement.

Esther Gaillard ouvre la discussion. Pierre-Yves Pâquier demande si les lieux d'aisance vont aussi être rénovés. Luc-Etienne répond que pour l'heure, ce n'est pas prévu car les travaux seraient très conséquents et donc onéreux. Irène Burnier demande quel usage est fait de la chapelle. Florence Löliger répond que la chapelle du haut est utilisée pour du catéchisme et d'autres activités paroissiales mais qu'elle est aussi proposée à la location (cours de violon par exemple).

L'Assemblée paroissiale décide à l'unanimité de faire rénover la chapelle de Trévelin selon le projet présenté par Luc-Etienne Rossier et mandate le Conseil paroissial pour en faire le suivi.

### **5. Budget 2024**

Olivier Buchet, trésorier, présente le budget 2024 qui est publié sur le site et le commente. Le total des produits s'élève à CHF 67'425.-, le total des charges à CHF 103'500.- Avec une attribution des immeubles à CHF 20'000.-, le résultat du budget 2024 présente un déficit de CHF 63'175.-. Il est néanmoins possible de financer la rénovation de la chapelle de Trévelin grâce au bon état des liquidités. En effet, la trésorerie nette a évolué favorablement, passant à CHF 110'000.-, et il n'est donc pas nécessaire de faire un emprunt.

Irène Burnier demande pourquoi les dons à la paroisse ne sont pas reconnus par le label de qualité ZEWO, ce qui permettrait de les déduire des impôts. Olivier Buchet répond que les œuvres à but culturel ne sont pas déductibles des impôts car déjà subventionnées par l'État. Lionel Akeret ajoute que l'Église est considérée comme un service public, raison pour laquelle, dans le canton de Vaud, une part des impôts finance les églises. Esther Gaillard précise encore que l'Église est exonérée d'impôts.

Puis, elle passe la parole à René Mamin, rapporteur de la commission de gestion et des finances. M. Mamin lit le rapport de la commission sur le budget 2024 (annexe 1). La commission de gestion propose à l'Assemblée paroissiale d'accepter le budget tel que présenté par le trésorier. Personne de

l'Assemblée paroissiale ne demande la parole. L'Assemblée paroissiale adopte à l'unanimité le budget 2024 avec un déficit prévu de CHF 63'175.-

## **6. Élections législature 2024-2029**

Esther Gaillard rappelle qu'au début d'une législature, l'Assemblée paroissiale élit, parmi ses membres, les conseillers paroissiaux, le bureau de l'assemblée, la commission de gestion et des finances ainsi que les délégués à l'Assemblée régionale. Selon la planification, c'est maintenant que l'Assemblée doit fixer le nombre des membres laïques du Conseil paroissial. Elle passe la parole à Geneviève Grin, présidente du Conseil paroissial. Geneviève Grin pense qu'il faut un minimum de cinq laïques (contre sept à l'heure actuelle). Il est en effet difficile de trouver des personnes prêtes à s'engager. En revanche, il est heureusement toujours facile de trouver des personnes hors Conseil paroissial prêtes à donner un coup de main.

La parole n'est pas demandée. Avec une abstention, l'Assemblée paroissiale fixe le nombre des membres laïques du Conseil paroissial à cinq personnes.

## **7. Informations du Conseil paroissial**

Geneviève Grin, Florence Löliger et Lionel Akeret présentent quelques-unes des activités en cours dans la paroisse dont les Rendez-vous des parents pour soutenir la parentalité, l'Éveil à la foi pour les enfants âgés de 0 à 6 ans, le KT 7-8 des 10-12 ans, le KT 11 des jeunes qui confirment avec le parcours « 3D » (Découvrir, Développer et Discerner), le Groupe des visiteurs et visiteuses, les Visites pastorales (plus de 30 cette année), le groupe des Aînés.

Après avoir rappelé les dates des prochains rendez-vous (feux de l'Avent, Noël, Noël des Aînés), Geneviève Grin conclut en demandant à chacun-e de prier pour la vie de la paroisse. Elle annonce avec joie qu'un nouveau trésorier a été trouvé en la personne de Matthew Thomson, lequel est chaleureusement applaudi par l'Assemblée.

## **8. Informations du Conseil régional et du Synode**

Esther Gaillard passe la parole à Ruth Lambercy. Au nom du Conseil régional, celle-ci commence par remercier toutes les personnes engagées au sein de la paroisse, en particulier les ministres et les membres du Conseil paroissial. Elle poursuit en rappelant le projet Passion 2024 et invite tout le monde à venir écouter la chorale au temple de Morges Vendredi Saint (29 mars 2024). D'autres informations suivent, notamment : Jana Vuilleumier est la nouvelle coordinatrice de la Région, Antoine Sordet le nouveau secrétaire. Le Conseil synodal et le Synode ont demandé de diminuer dans toutes les régions les dotations en postes de 0.5 EPT (emploi plein temps). La Région compte actuellement 15 EPT. Ruth Lambercy rappelle l'existence du bulletin d'information EERV Flash et invite tout le monde à en prendre connaissance pour être au courant de la vie de l'Église. Enfin, les paroissiens et paroissiennes auront la possibilité, au printemps prochain, de faire entendre leurs voix lors de deux soirées concernant la gouvernance et les priorités du Synode.

Esther Gaillard remercie Ruth Lambercy et le Conseil régional pour leur engagement.

## **9. Divers**

Esther Gaillard annonce que la prochaine Assemblée paroissiale aura lieu le 21 avril 2024 au temple d'Aubonne après le culte de 10h.

## 10. Clôture

Esther Gaillard clôt l'Assemblée en passant la parole à Lionel Akeret pour une prière et en remerciant la commune d'Allaman qui offre le vin de l'apéritif.



Etoy, le 29 novembre 2023

La présidente  
Esther Gaillard



La secrétaire  
Helen Bieri Thomson

Annexe :

- Rapport de la commission de gestion et des finances